VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENOAN.

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onoato

Unorato

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEURS!

1,275 ACTIONS

The Automatic Fire Alarm and Signal Company,

Qui est le Fonds Capital Entier de la Corporation.

*Cette Compagnie Opère la National Automatic Fire IAlarm Signals, la Night Watchmen's Signal Service et la American District Telegraph Messenger

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

porable la Cour Civile de District le 2 Juillet 1912pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 99,630, dans l'affaire intitulée W. H. Opdenweyer vs National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana, le dit ordre date et signé le 18 Juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrical en vente à l'enchère publique, a midi, à la Bourse des Propriétés Fon- aux Receveurs. 2: jata -21 23 30-jail 2

1,275 ACTIONS DU FONDS CAPITAL DE LA AUTOMATIC FIBE ALARM AND SIGNAL OMPANY.

CONDITIONS -- Comptant. De plus amples informations penvent être obtenues en s'adressant

Encanteur, WM. C SORIA, WHITNEY CENTRAL SAV-INGS BANK AND TRUST CO.,

H W. ROBINSON, E. M. STAF. FOSTER, MILLING. BRIAN & SAAL, Avocats pour les

Fitzpatrick-Dunn

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOUI

COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Gadiz.

No 99.593-Cour Civile de District pour

paroise d'Orléans, Division E.

de et conformément a un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Coir Civile de Diatrict pour la paroisse d'Orléans, Dyvision E, daté et agasé ou 24 mai 1912, dans l'affaire ans intiulés la propriété suivante sera conduci.

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâusses et améliorations qui s'y trouvent situe dans le dixième District de cette ville, dans le carré No 2*1, borne par les rues des z Jens. Chestrain et de la carre de la carr

Chesting of Colsee, et meatrant tings to the piede six ponces de face à la rue Cadiz ser cent cinq piede de prefendeur entre lignes parallé et le dit of de termin forme le coin de tres Cadiz et Chesting.

tions comprehent in cottage simple conte-nant 5 chambies, hangar, etc. Conditions—Compiant. L'acquéreir devant many 5 champies. Anagar, etc.
Conditions—Campiant. L'acquéreur devant
payer et plus et en sus du montant de son en
chère foute-les taxes sur la proprieté exign-b es en innée. 1912 et déposer 10 60 ches
l'encanteur au moment de l'adjudication. L'ac-

te de vente aux frais de l'ach teur devant Ja-mes Boyd Grinage, notaire.

ANNONUE JUDICIAIRE.

FITZPATRICK.DD NN RR

Realty Co.

Jacobs-Gleason, Inc.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple. No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple. Mo 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires. No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,705. A PEncan, MARDI. 2 JUILLET, & Midi.

Bourse des propriétés funcières 311 ru Befrenze, en vertu d'un précédent à un iuz-met de Wm Hazard Vredenburg Jr., par un sets
figné par l'hoserable Fred. D. King. Juge de
la cour civile de dist let. Division E.

Jugement lu, rendu et signé dans la suadite
cour le 31 mai 1912 et alressé à Jacobs Gles
fino 303 rue d'aroudelet. Je vendrai aux enché
me inbliques à la date ci-dessus neumée la
resimbliques à la date ci-dessus neumée la
contenati-métiren nuntre enamb es att. Ro 303 : no carondelet. Se vendra aux enchéres publiques à la date ci-dessus numée à propriéé suivante, à savuir—

Premuer—Deux certains jots de terrain ainsi que tontes les bâtiases et améliorations qui appartison ut, attaés dans le Deux é ne Dra ét. ci de cette ville, dans l'ilet borne par les manier d'une cette les bâtiases et améliorations qui appartison ut, attaés dans le Deux é ne Dra ét. ci de cette ville, dans l'ilet borne par les manier of les contenants de l'action de l'action d'un était désigné par le numéro 70 sor un pian desse par Louis Bringier, architerte, anneré a na aix de vinte devant C. Postork antien aotaire en cette ville, ilet à join 1844, lesque s'illat terraina mesurent chacun en marre américame vingt cinq pieds ce face à a rue Sta Anne sur une profundeur de cent virgte nu productété lequel dit feu Jos. Leone acquit d'albert Unique du dit feu Jos. Leone acquit d'albert Unique aux productes de la contre la nece parallèles étant la nième prouviété lequel dit feu Jos. Leone acquit d'albert Unique aux productes de la contre la contre la met producte de la contre la contre la met de vinte devant contre aimple contenant cinque abbitions et uver léd folte 489.

Les améliorations omprann n' No 2413 tes fête a na la contre la contr rancione, piran de prot indeur entre ligace pa-rancione, et en la parcelle le plus proche de la rue l'ot tion de lorqui est désigné par le ne-mèro 2 eu un pan dressé par Bazin & Bocca, dat du 80 evril 1889, et déponé en l'étude de

JACOBS-GLEASON INC. S. L. JACOBS, Encantent Legier & Gleason, James O Conner, avo-O De Arman, ancien notaire en ce te vitie. cate.

O De Arman, ancien notaire en ce te vitie.

Cate.

2 juin-2 9 16 23 30-juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

OUR OIVILE DE DISTRIO. POPALA Partition of Orléans — No.86 995 — Division A.—Avia set par le présent donne any aréanciere de cotte succession et à toutes su horse personnes intéressées d'avoir à déduire sans les dix jours qui auteront la présente potification les raisons (s'ils enout ou peumodification les raisons (s'ils en out ou per-vent en avoir) pour lesquelles le compte praequié par Theadure H. Bernhardt, exécucorr testamentaire de cette successien, ne sersit pas approuvé at homologué et les fonds distribaés conformément andit compte. Par ordre de la Cont. — THOMAS COMNELL, Greffier Dart Kernan & Dart, avocata. 32 juin—12 16 21

finccession de John B. St Etienne. OUB CIVILE DE DISTRIUT POUS LA parciase d'Orlèans—Ho 100.977—Division A.—Attendu que Mme John B. S. Etienna, a présenté une patition a la Cour a l'effet d'obtes des lettres d'administration dans la sean des iettres d'administration dans la accosaire de teu John B. St Etienne, devidé intestat: avis est par le présent donné à toux ceux que cels peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les re-sons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite-pétition. Par ord.e. de la Cour THOMAN CONNELL. Gredier. — Legier à Glesson, avocats.

O'OR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oritans—No 100 889 — Div.

pires à -Atiendu que Mme Mangie Jackson,
veuve de Thomas Both, a présente mapénisse à le Cour à l'effet d'obsenir Jes
fettres d'administration dans la succession de
feu Thomas Both, décèdé iniestat; avis est per la présent donné à tous ceux que cets per la présent donné à tous ceux que cets per cets peut cureurs d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il se serait pas fatt droit à ladits pétition. Par ordre de la flour THOMAS CONNELL, Greffler.

James B. Rosser, fr avocat.

18 18 juis-18 17 22

Succession de Farnand Lapeyre, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la re-roisse d'Oriéans. — Ers 100,548... Division 19...Avis est par le présent d'une eux créanciers de oette apocession et à toutes aux ordanciera de cette accoession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivronn la présente mesification, les raisens (s'ils es ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le fableau de distr'bution parmi les asties pour enfants blancs et de couleur deu la ville de la Nouvelle Orléans présenté par J. M. Lapegra, exécuteur testimentaire de cette succession, na serait passentaire de cette succession ne serait passentaire de cette succession. Par certe de la Cour. THOMANCON ET.L. Gredier. Howe, Penner Spencer & Co ke, avocets.

AVIS AUX OREANCIERS.

in re Reusch Contracting Company.

OJUM JIVILIS DIS DIS EMICE DUM - A Jarredos d'Orleans—No 99,296—Division D-Avia est par le présente dans aux crès le cure de votte affaire et à toutes au tres persennes inseressées d'avoir à déduire dans les dix lours qui suivront la présente noificemen, les raisons (a 31s est ent on pen rent en aveir) peur lesquelles le ler compte it mestriel présenté par William R. Leary, le crour en cette affaire, ne serait pas approuvé et homotogué et les lours d'autribuée conformément audit compts. Far entrefide la [Ceux. THOMAS U.N.M.E.L., Greffier, — H. W. Robinmon, avocat.

19 juin — 19 23 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Stella L. Dayer, Epouse de B. F. Henriques. Epouse de E. F. Henriques.

CIOUR CIVILE DE DISTRICT pour la varoisse d'Orléana-No-100.918 Divi sion A.—Attendu que Réquard Ferdinand Henr ques a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mené fétells Laura Dayer, épouse de Réquard F. Henriques, décodée intestat; avis éet par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dis lours les raisons pour les quelles il ne serais pas fait droit à la ladite petition. Par ordre de la Cour, THOMAS COUNELL. Greffer, Ohne F. Fletckinger, avocat. 13 join—13 17 22

Succession de Michael O'Keefa. Succession de Michael O'Keefe.

O'UN CIVILE DE DISTRIOT pour la parelase d'Orléana. Es 29,942 — Divinios C.

Avis est par le présent donné ana
arleadiers de cette succession et à toutes entres person ne enfirences en envirent
à déduire, dans les dix joure qui envirant
la présente neillantice, les misque (s'ils
un ent en pervent en avoir pont lesquelles
le compte final présent per Mine Rosa
young, veuve de Michael O'Keefe,
ne meralt pas appreuvé et hemologué et les
fonds distribués conformement audit compte.
Pay o'un 4e la 'o'ur. THOMAS CONNELL.

Geoffer — A Guilbault, avonat.

18 juin—18 17 22

Succession de Mme fanbella D. Kay. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR UIVILE DE DISTRIOT POUR LA percise d'Orisans — Ne 100,398 — Division B. Avis est par le présent denné aux créanciers de coste supersion et à lettes autres personnes intéresées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui enivront la présente notification ses raisons (s'ils au out en pervent en avoir) pour lesquelles le compre présenté par James A. Mollis, extudes de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués couformément audit counés. Par ordre de a Cour THOMAP OUESELL. Gretter, — Wm U. McLeod, avocas.

14 juin-14 19 23 Net 100,718 et 100,768 - Cour Civile de Dis-triet, Divisien D. parouses d'Orléans. Etss de la Louisiane. Vente de Menbles et etc Rues Le 11sa et Ciouet.

A i Encen LUNDI ler fuillet 1912 à 11

Stroudback, Stern

ANNONOS, JUDICIAIRS. SUCCESSION DE ADAM WEBER.

COTTAGE SIMPLE, Kernaghan & Cordill

Rue Sud Robertson. SUCCESSION D'ALGERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.

SUCCESSION D'ALSERT WASHINGTON
ET SUN EPUUSE, AGNES ELLIS.
No 96,320—Divisson D. Cour Civile de District, paroisse d'Or. lans
DAR FIIZPATRICK-DUNN REALTY
L'O — W. H' FITZPATRICK BERGE.
Leur-Bursan No 338 rue Carondeist. — Le JEUDI. 27 juin 1912, à midi. à la Beurse des Propriètés Fonnières, No 311 rue Barce ne en vertu de et cunformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Olvile de District pour la paroisse d'Orisans. Devision D. daté et signé le 23 m i 1913, dans l'affaire ci-dessus inutilée, la propriété sui vante serà vendue —
Une certaire parcelle on let de t-vrain, ainel que foutes les améliorations qui s'y trouvent, st les bâtisees et cous les droite veises, privilèges et dépondances qui y appart ennent ou en décendent de quelque façon, situé dans le carré borné par l'avenue Lorisians et les russe Magnois (autrefois Aucadis), Sud Robertson, (autrefois Brealaun) et Todesno, designé par le numete tue suc un plan dressé par L. H. Piné, voyer, déposé en l'rible de N. B. Trist, notaire en ectte ville et aussi par le même un méto suivant un groquis annexé a un acte de vant Andrew Hero Jr. numetre comme un su moraire en cette ville et aussi par le même nu-mé:o suivant un oroquis annexé a un acte de-vant Andrew Hero Jr. notaire, comme quoi Albe t, Washington acquis la propriéte sur laquelle ladite parce'lle de terrain est aituée au la rue Sud Robertson, autretois Breelau, a une distance de 128 pieda de l'avenue Leui, siana et a'étand de la le long de Sud Robert-son autr, fois Brasien des factés de l'avenue. sians et s'étand de la le long de Sud Robert-son, autr-fois Braelan, de sa façade là dessus environ 139 pieds et a une profondeur sur la ligne de côté le pius proche de l'avenue Luur-sians d'environ 50 piets s'étendant de là vers le coin des ruch Tolsdano et Sud Robertson, autrefois Breslau, sur l'hypochènise on pius long côté d'un triesgle à angle dreit, teu-chantia dite rue End Robertson, autrefois Breslau, o us point environ 260 pieds de l'a-venue Lonisjame. venue Louisians.

Ladite portion de terre comprenant le lot No de l'iet 41, dans le faubour y Pisiance, le quel dit Albert Washington a soquie de Preferick Camors de la ville de la Nouvelle-

Orléans d'après un sote de verte passé le 28 mars 1896, devant Andrew Haro Jr., notaire, mare 1896, devant Andrew Hero Jr., notaite, enregiatré dana le livre des transforts 161 felio 374.

Les améliorations comprenant un costage simple No 3315 rue Sud Robertsun, contenant 5 chambres, potit hangar, cuerne, etc.

Conditions.—Une motié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, eu un orédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la partie de credit de ladité vente derant être démontré par un billet de l'acheteur à son propreordre et endosée par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjuncation juaqu'an paiement, garants par hypothèque spéciale et lien de vandeur et privilères enr la propriété vendue avec paste de non allénande et toutes les clauses de sécurité usue les avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procèe. Le dite propriété devant être sesurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes aur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificate d'hypothèque et de transiert, et frais de no taire pour le passege de l'acte de vente et de l'enregiatrement, ledit acte de vente et de l'enregiatrement, ledit acte de vente devant en a ville de la Mouvelle-Or étais. Lacqué reur devant faire 16 Ord de dépêt su moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Lyje Saxes, avecat. enregiatre dans le livre des transferts 161

ventes a l'encan

N. J. Clesi.

BUCCESSION DANTONIO SCIAMBRA ET

h i known LUND: fer juilet 1912 a 11
hvileen. m., sur les heux.en werth d'un ordre
signé le 18 juin 1912, par l'Honerable inge
Perter Parker, de la anadité Cour. et adressé
à M. J. Cleel, Enour teur.
Conditie :s—Comptant sur les lieux.
N. J. CLESI. Encanteur.
Burean No 821 rue Gravier.
Philip J. Paterso. avonat.

& Gumbel. Ltd.

No 100,871 — Cour Civile de District Division &.

semble avec to ite ios battases et améliora-tions qui s'y trouvent et toutes les décendancoles qui s'y trouvent et toutes les dévendances qui s'y trouvent le dans le Quatrie me District de oet et ville, dans l'iet No 65, comprise entre les russe Philip, StToumar, Chippers et l'avenge Jackson, mesurant treute pieds cinq ponces de face à la rue Philip, aur contripgi pieds en profondeur antre ligne ègal is et paralises, lequel dit it ta'étend a une diatable de quatre vingt pieds cinq ponces de la rus Philip, aur contripgi pieds en profondeur aure diatable de quatre vingt pieds cinq ponces de la rus Philip, aur contripgi pieds en profondeur de 320 pieds de cet e vile Les aprélorations sont ronnues par les Nos manicipaux 611-613 rus Philip consistant en un cottage double contenant 5 chembres e galeris de chaque côté.

L'ondition a Unitere on plus compatant et le solde en biblets des acquéreurs portant tla date de la dijudication, payabir à un et deux abs aprés cur de avec - spi pour ceut d'intérêt na para de ta's des acquéreurs portant tla date de la dijudication, payabir à un et deux abs après cur de travel pour ceut d'intérêt na para de ta's de le di adjudication, payabir à un et deux abs après cur de la devent appartenir à l'ergerant par bysocheque et privilège de vendeur sur la proprieté v-ndue sous les appès cur de la dit du passage des actes de 1912 et payer pour les actes de vent de la dit du passage des actes de verte L'acquéreur devant assumer le tetre devant à re passe devant Felix J. Drey fous notaire. D'u pour ceut d'été for requis au moment de l'actindication.

Encanteurs.

A. D. Danziger, avecat:

20 juis—22 23 30—tuil 7 14 21 23

**Refinal de la venue de la dir tot de la ville de la No volle-Orléas, dans le carrè No 194, borné dans le Certain de la venue profondeur eur l'isse dans le Troisème District de le ville de la No volle-Orléas, dans le carrè No 194, borné dans le Troisème de une l'exe une fagale de promocade de l'exe de 194 et par le dire d'exe d'exe de 194 et par le dir ces qui y appertiennent situe dans le Quatrie

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Résidence Substentielle en Briques, No 1631 RUE CARONDELET ET-

Encoignure des rues Claiborne et Cadiz. Succession de John C. Andrews.

No 97.916—Cour Civile de District pour la parotsee d'Orieans. PAR KERNAGHAN & CORDILL-W. A. TAR RENNAGHAN & CORDILL-W. A.

Rernaghan. encantour, Bureau No 329
rue Carondelet JEUD1. 18 juillet 1912, A
m'di. A la Bourse des Propriétés Foncières,
No 311 rue Bareause il sera vandu al l'anchère
publique, en vertu d'un jugeument readu le 10
juin 1912 et signé le 16 juin 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour précitée. Division E. dans l'affaire sus-intifulée.
la blooviété snivante décrite a saveint citée. Division B. dans l'affaire aus-intimiée. la propriété suivante décrite a savoir: Premier — La r sidence substantielle en briques, à deux étages No 1631 rue Carondelet, contenant vestiones, onze chambres, cau -t égouts, tain, bétiese en briques à trois étages à l'arrière un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville. dans le carré borné, ar les rues Carondelet. Baronne Terpsichore et Euterpe. et meatre vingt. rois pieds seu profondeur et façade aur la rue Euterpe de la quelle elle forme e coin de cent vingt-quatre pobose de face à la rue Carondelet aur une profondeur et laçade sur la rue Euterpe de la quelle elle forme e coin de cent vingripmatre peda, airen que l'ueage d'une aliee de trois pieds neuf pouces de largeur. mitoyenne au dit et autres lots qui la bordent et s'ouvre aur la tue Euterne. En ben ordraet dans un bon voisinage. Les detaits sur les loyers au moment de la vente.

Second. Trois certaine lots de terrain, citude dans le Sixième District de cettelyulle, dans l'illet 692 borné per les rues Ciaborne. Cadix, Derbigny et Jena désignée comme lets Noc. 17, 18 et 19 et s'adjeignent l'un à l'autre, et meaurant chacun trente pieds de face à la rue. Claiborne sur cent vingt daux piede, daux pouces et oinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit it No. 17 fermans le coin dans la sphère de grandes auélieratione, et au une des avenues des plus longues et des plus larges de cette ville.

en sue et en plus du priz de l'adjudication. 10 peut ent comptant requis an moment de la tente. Acte de vente devant F. W. Hart, notaire, aux frais de l'acquérenr. 16 juin-16 23 30-juil 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Simuel M. Edinburgh, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA vision A -Avis est par le present dema sus chemiere de cette ancoeniere de cette ancoe orienciare de octo anocession et à toute; autres personnes intéressées d'avoir à de dire, dans les dix jours qui suivront la présente motification, les raisons (s'ils en our oi peuvent en avoir) pour 'escruciles ir compute final présenté par Mme Alice Edipourgh an estait pas experuve et hemologué et les fenés d'airibués sonfermément audit sonnts Par qu'e de la Cour. THO MAS CONNELLA 2), fin Jos F Waltoh, avoort.

18 juis-15 23 27 VENTES A L'ENGAN.

Danziger & Tessier

VENTE EN PARTAGE. Wm P. Rarper at ale ve Mineure Porman.

No 100,675—Cour Civile de Districs pour la Paroisse d'Oriéans.

DAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tes. sier, encanteur-Eureeu No 134 rue Ca

JEUDI 18 JUILLET 1912.

A midi, à la Bourse des Propriètée Foncièree,
311 rue Barenne, il sera veudu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement randu
le 10 inin 1912 et signé le 14 juin 1912, par
l Hon. E. K. Skinner, juge de la snedite Cour,
Division C. dans l'effaire aus intituée, la
propriété suivante décèrite, savoir:

1. Un certain lot de terrain situé dans le
dixième District de cette ville, dans le carré
No 448 borné par l'arenue 3t Charles, l'ave
nue Peters et les rues Dryades et Valment,
désigné par le lettre B sur un pian d'arpentage de Geo de Armas, vo.er. daté du 27 avril
1912, au vant lequei ledit of B meenre 57
bieds 2 pouces de face à la rue 5t Charles, 54
bisde en largeur en arrière, sur une prefondeur sur la ligne de côté la p us proche de la
rue Valmont e deux cent vingt quasire piede
trois jeuces et quasire lignes et n e profondeur sur l'autre ligne de côté de 208 piede 1
peuce et 1 ligne.

3. Un certain lot de terrain situé dans la

trous i cuocs et quarie lignes at n e profondeur sur l'antre ligne de sôté de 208 piede 1
pouse et 1 ligne.

3. Un certain lot de terrain situé dans le
méxe disviot et list que la reopristé c dans
sus mentionnée, désigné par le No 26 sur ledit
plan de De Arusa. suivant loques ledit lot
commence à une distance de 11s piede 9 poucos et é lignes du coin de l'avenue Peters et
de la rue Dryades, et mesure 52 piede 4 pouces et é lignes du coin de l'avenue Peters et
de la rue Dryades, et mesure 52 piede 4 pouces 7 lignes de face à la rue Dryades sur une
profondeur entre lignes éga et et parallèse
de 13- piede 7 pouces et 6 lignes,
3. Un certain lot de terrain, dans le même
district et list que les propriétés ci deseus décrites, désigné par le No 25, sur leditiplan par
De Armas, et adjoint le los 26 et mesure 32
piede, 4 pouces et 7 lignes de face à la rue
Dryades sur 130 piede 7 pouces, 6 lignes de
prefondeur entre lignes parallèles.
4. Un certain let de terre dans le même
dur let et list que les propriétés mentionnées
où-deseus, désigné par le No 24 sur le dit plan
de Ue A mas et adjoint le lot 25, et mesure
32 piede 4 pouces 6 lignes de face à la rue
Drygles sur 130 piede 7 pouces 6 lignes de
prefondeur entre lignes parallèles.

Cenditions – Montié ou pius comptant, à l'eption de l'acquéreur, le solde, s'il y en a, à us
an après date avec 7 pour cent par au d'intérêt
depuis le dere, fout a les clauses de sécurité
usuelles et l'acquéreur devant assumer les
taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 en
p.us du prix de l'adjudication.

Acts de vente devant Jefferson C. Wenck,
nouaire, aux franc de l'acquéreur.

SUCCESSION DE ADAM WEBER.

No 100,871 — Cour Civile de District —
Division 2.

2308-10 rue Annecelation, entre les russ Philije st-Aranaru, Cettage dealis.

231s 14 rue Annocelation, entre les russ Philije st-Aranaru, Cettage dealis.

231s 14 rue Annocelation, entre les russ Philije st-Aranaru, Cettage dealis.

231s 14 rue Annocelation, entre les russ Philije st-Aranaru, Cettage dealis.

231s 14 rue Annocelation, entre les russ Philije st-Aranaru, Cettage dealis.

231s 15 rue Philitother Steffen St. Thomas

24 th hyperu. Cottage double.

25 la 1-13 rue Philitother.

26 la 1-13 rue Philitother.

27 la 15 rue Annocelation, MARDI,

28 th 15 rue Annocelation, MARDI,

29 th 15 rue Annocelation, MARDI,

29 th 15 rue Annocelation, MARDI,

20 th 15 rue Annocelation, Marbi,

29 th 15 rue Annocelation, Marbi,

20 th 15 rue Annocelation, Marbi,

21 th 15 rue Annocelation, Marbi,

22 th 15 rue Annocelation, Marbi,

23 la cettage dealis.

24 rue Annocelation, Marbi,

25 rue th 15 rue Annocelation, Marbi,

26 th 15 rue Annocelation, Marbi,

27 rue particular de coste professor.

28 rue th 15 rue Annocelation, Marbi,

29 rue particular de coste professor.

29 rue particular de coste professor.

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

20 rue cer ain mortean on portion de terre,

21 rue cer ain mortean de rue de consequence de contre de consequence de contre de consequence de contre de 19tio-.

3. Un certain lot on portion de terre en-émble avec to neu les báticases et améliora-rons qui s'y trouvent et toutes les décendan-celle M. adi-ignant la parcelle M. se trouve la servous du s'y trouvent et toutes les décendan-celle M. adi-ignant la parcelle M. se trouve la

> dans le Seprième District de la ville de la No volle-Orléans, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carrolton, les rues Jeannette. D'utiln et Biroh, autrisols Sixième. Le dit lot est désigué par le numéro 24 aur un plan diessé par D. M. Brosnau ancien député vo yet de ville, daté le 25 juillet 1901, ann. 19 à un acte parsé devant Wm Benandin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel plan le dit ot meaure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette, la même largeur en arrière sur 1 0 pieds 6 pouces en profondeur en re lignes parailèles. Ledit lot es désigué aussi par le No 26 et meure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 p eds 6 pouce, aur un plan i croquis annexé à un acte de vente pasé devant Fred Deibel, notaire, le ler juin 1911 et dressé par Eigar l'illé, député veyer de ville, le 18 mars 1911.
>
> Quatrième—Une cortaine étendue de terrain si oéc et est dans le Troisième District de la ville de la Nill-Orléans et contient 30 actes en étendue bornée du côté Nord par les eaux du les Pontenartusin, du côté Est par des ferres actuellement, u autrefois appartenant aux biens fonds de Mine et les t rues de Duroche, à l'Ouest par le Bayou St Jean et an Bad par les terres de Mine et plus pleinement décrité comme fraction 10 du territoire 12 S. R. 11 S. du district Sud-Est, aur la patente accordée par l'Estat de la Louisiane à Jos R. Bres en février 1882, et recordée dans le livre des transfer s 120, foilo 893.
>
> Conditions—Un tiers on plus comptant, le soide s'il y en a en un et deux ans de crédit, représente par billots perfaut 7 pour cent Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans de crédit, représente par billota pertant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication et garentis par hypo-bèque spéciale et lieu de vendeur. I acquereur devant assumer en sus et en pius du montant de son enchère toutes les taxes dues et exignèles en 1912; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication acte de vente incluant le cuât de tous certificats, devant Fred. Deib si, notaire aux frais de l'acquér nr
>
> 1 juin—I 29 16 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE
Wm R. Leary, Receveur, ve Mme Ellen
Fromhers.
No 99,918—Cour Civile de District pour la

Prombers.

No 99,918—Cour Civile de District pour la Parciese d'Oriéans.

Parciese propriétés Foncières.

S11 rue Baronne, il sera vondu à l'eschère publique en vertu d'un jugement rendu le 30 mai 1912 et signé le 6 join 1912 par l'Hon. Portier Parkor, juge de la sus lite Oour, Division D. dans l'affaire of dessus intitulés, la propriété di aprèse décrite, à savoir:

Une certaine portien de terre, sinai que les bâtisses et amé-forations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la Nouvelle-Oriéans, Lue, dans l'Int. borné par les race P. ytanée, St Uharles, Pemère es Deux-ième, tormant le con des ruce Prytanée et Deux-ième. In ruce profondeur et façade à la ruc Prytanée sur une profondeur et façade à la ruc Deuxième de 177 p eds ^ pouces, le jout plus ou moine et entre tignee parail bles, et étant composé du tout des lois originaux Nos 1 à h'inclosivement, et d'une partie du lot origin il No 6, sur un plau par L. Riese sisteir, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Brannen anciem netaire. Les amélorations comprenent un cotta se résidence commode, ayant 2 étages dans le fond, coutenant et-viron 15 chambre, vestibule, chambre à bain, cabinet pour ingerie, etc., ins aliations pour gaz et électricité, evant de cheminées en marbie dans les chambres principales.

Conditions — Comptant et l'acquéreur devant sasumer au-fesaus et en plus de son enchére tontes les taxes dues et en plus de son enchére tontes les taxes dues et en plus de son enchére tontes les taxes dues et en plus de son enchére tontes les taxes dues et en plus de son enchére tont l'adjudication.
L'acte de veste pardevant James simoon notaire, any frais de l'acquérent.
Sign - 8 9 16 26 30-juil 7 9

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

ANNUNCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE.

Bàtisse en briques à quatre étages, 705-707 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Cottage Double ayant deux étages dans le fond. 1220-1222 rue Amelia, enare les rues Camp et Chestnut, loué à bail jusqu'au 30 Septembre 1912, à \$36.60.

MARDI, le 23 Juiliet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Jules J. Viesca vs. Nime Mary E. Meere et als.

Ne 100 266—Cour Divile de District pour la Pareisse d'Orienne—Bivision A.

DAR ERNEST A. CARRERE. Encan.

Le 101—Barsen 806 res Perdudo — MAR.
DI. Le 23 juillet 1913. à mini, à la Bousa.
des Preprétées Perolaires. No 311 rus Burnan, dans le Pressier District de confrontées de confrontées de tende de l'encorprétée et confrontées de sur juignement la sur juignement la result en Cour ouverte le 12 juin 1912 par l'Eton. T., et W. Elle, juge de la Cour Civile de District pour de confrontées parlier de l'encorprétée de confrontées parlier de l'encorprétée de confrontées publique le proposée de confrontées publique le proposée de confrontées publique le rere, partier de la mortena comportion de terre, nimit que les bitiseres qui s'y trouvent, pertant le numére municipal 707 runches.

Premier — Un cer s'u mortena comportion de terre, nimit que les bitiseres qui s'y trouvent purtant le numére municipal 707 runches.

Premier — Un cer s'u mortena comportion de terre, partier voltant le numére municipal 707 runches.

Canse l'Enfire de l'encorpret de la pressión de professe de l'encorpret de la pressión de l'encorpret de l'encorpret de l'encorpret de l'encorpret de la pressión de l'encorpret de l'enc

No 100 266-Cour Civile de District pour la Pareisse d'Orienn-Bivision A

806 rue Perdide 20 juin-20 23 30- juil 7 14 21

Danziger & Tessier

SETABLICUTE CURONNA TENTE EN LIQUIDATION.

Sans limite on réserve an pins haut enphéris.

Sens limite on récerve an pins hant en héris.

Sens limite on récerve an pins hant en héris.

Liquidation de la Camonolitan Loe Company.

No 100,5.4—C ar Civile d.; District pour le Paroisse d'Orléars.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A.

Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JRUDI; 18 JUILLET '912.

à midi, à la Bourse des Propliétés F acières, 311 rue Beronne, il sera vasadu en veste pablique, en vertu d'un ordre daté du 13 juin 1912, de l'Honorable Porter Parker, (uge de la susdite Cour. Division D. dans l'affaire ci dessus intimiée, la proprieté suiv nue décerte, à savoir:

La propriété de la Cosmopolitan Ios Company, avec tontes les machloss, équipement, manufacture de gisse et la propriaté fescière.

Une certaige portion de terre ainsi que les hât asses et amélicrations qui s'y trouvent (portant les numéros monicipars 531 à 541 rue Charles), et toutes les dépendances qui y apcartiennent, situé dans le Deuxième District de cet e vite, dans l'ilet borné tar les rues Charles. Toulouse Royale et St Louis, laquel e portien de terre forme le cu p d'a rues Charles.

rues Chartres, rodinane noyane et al Louis, laquel e portien de terre forme le co p d'a rues Chartres et Toulonse, et mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres, aux 35 pieds 3 pouces et 1 ligne de proforrues Chartres. t Toulonse, et meure 63 pieda 11 pouces 3 lignes de l'acce à la rue Chartres, aur 35 pieda 3 pouces et. 1 ligne de profot-denr et 1 gade a la rue Toulonse.

Une autre portion de teure dans le même Dia rict et ilst que la propriété ci-deans cécotte, désignée par les lettres à et B aux u devis d'arpentege daté du 15 mt. by 1906, par C. Un as Lewis députe voyoi de l'illo la quelle portion de terre commen e à une distance de 63 pieda 11 pouces 3 lignes de l'ercoignu e de la rue Toulonse et mesure et pieds 2 pouces de face à la use Chettres sur une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St. Louis de 128 pieda 3 pouces l'igne, de là aun angla droit s'étendant à la ligne du fond à la rue Toulouse, 132 pieda 1 pouce, 3 lignes, de là à un ella droit s'étendant à la ligne du fond à la rue Toulouse, courant dans la direction de la rue Chettres 43 pieda, 6 lignes, et de la rue St. Louis, parallèle à la rue Chartres. 63 pieda 11 conces et 3 lignes et de la magne droit sur une ligne concant vers la rue St. Louis, parallèle à la rue Chartres. 63 pieda 11 conces et 3 lignes et de la magne droit sur une ligne concant vers la rue St. Louis, parallèle à la rue Chartres. 63 pieda 11 conces et 3 lignes et de la magne droit et de la rue Chartres.

Constitues—Comp'ant. Dix pour cent au moument de l'adl, dicarton; l'acquéreur devant assumer toure l'est axes dues et engin a en assumer toure l'est axes dues et engin a en assumer toure l'est axes dues et engin a en

moment de l'ad), dication; l'acquereur devant a-sumer toute, les taxes docs et exigibles en 1912 en pics et an-dessus du prix de l'adjud-Cation.

Actes de vente devant P H Getaler no taire, aux frais de l'acqueveur 16 iu n - 16 23 30 - fuil 7 14 18

Louis C. Spear

SELLIDIGE SUBJUES. Pr.priete da Quatrième District.. Charmant Cottage Double aur un Terrain

Nos 742 et 746 rue Quatrièms, encoi pure de is rue Angonelation. MARDI, LE 25 JUIN 1912. Succession de £1 sa Rebnick, Veuve de Patrick Morton.

Civile de District pour la Paroine d'O-léans-Div. C-No 100,338. d'O-léans-Div. C.—No 100,338.

DAR LOUIS C SPRAR, Encanteu-Bn.

Fran No 347 fue Carondelet Il serm cendu à l'exchère publique, à la Bourse des l'ropriétés Foncières, No 2.1 rm Baronne setre les rues Gravier et Union, Ma MIDI, le 25 juin 1912 à midi, en vortu de et conformément à un ordre de l'Hon E K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la parolese d'Orléans, Div. C, ledit ordre étant en date du 17 mai 1912, dans l'affaire ci-deasus in itulée, la propriété oi-après décrite, à savoir:

voir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtis Un certain lot de terre avec tontes les bâtis ses et'améliorations qui s'y| ronvent, et tous les droits, voirs, privilèges, servitudes, ravantages et dépendancés qui vappartiennent en en dépendent de quelque façon, aitué dans le Faubourg Livandais, Quatrième District de la Nouvelle Orishans, dans l'iet borné par les riess Annonciation Quatrième District de la shonociation Quatrième Chippawa et Washington, désigné comme lot No I, et forme le soin des rues Annonciation for les forme les entre la litte de la rue Quatrième sur cent vingt cinq piede à re que Quatrième sur cent vingt cinq piede [125] en profondeur, façade à la rue Annonciation; et ous d'après qui pian dressé par C.T. Dunbar, en dats du 10 mai 1847, de posé en l'étude de James P. Gilly, aucism notaire en cette ville.

Les améliores ons consistent en un cottage double syant 7 chambres, haugar, etc., de chaque o the entrée pour voitres sur un côté on une par les Nos 742 et 746 rue Quatriéme.

Conditions—Un tiers on plus competes à

oo: une par les Nos 742 et 746 rue Quatrieme.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option da raoquèreur, et la balance e'il y en a, en an crédit de un on un ut deux ans représenté par billets de l'acquéreur, avec interêt au taux de huit pour cont par an de la date de l'aditiostion, jusqu'au palement, garantie par hypothèque apéciale et lieu de vendeur sur la propriété vandue et toutas les cianases aussière de sécurité, il ciuant honoraire d'avocat en one que les hilets ne rolect pas payés. L'acquereur devant a sumer le palement des taxes pour l'apude 1912, au-lessus et en plus du prix d'achat et devant payer pour l'acte de vente pardevant Bussière Rolen, motaire.

26 mai —25—iuin 2 9 16 23 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mmo Graco Barr McGeebaa. OUR UIVILE DE DISTRICT per u paroiase d'Orfans—No 97,810—Division A—Avis est par le précent donné aux creanoures des par le précent donné aux creanoures la téressèes d'avoir à déduire dans le dix jours qui snivront la précente notification es raisons (s'ils en ons ou pervent et avoir) pour lesquelles le compte final précenté par John C. Barr, administratrateur de cette abookssion, ne agrait pes appropuis et her. par John C. Barr, administratratum de estu-aucesusion, ne estati per approuvé at homo-logné el les fonds distribués confermament audit compts. Par ordre de la Lour. TROMAS JOHNELL, Gretier-James B. Rosser, Jr avo

15 jain-15 19 24

ANNONUES JUDICIAIBES!

VENTES: PABLE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Schwab vs M. et Mms Eugene B. Cartie

ANNONCES JUDICIAIRES

-Woodville & Woudvil e avocate pour

21 j in-21 27 juil 2

VENTER PAR LE BELLET

APROPOS JUDIOIAINE.

Vente d'intérêts dans une Propriété de valeur du Troisième District, rue Cato. Dane l'ilet : Chemin Gentisly, les rues Solen

et Francaisi. Edwin C. Shanks vs Mme Arthur Puriou, Jr. Edwin C. Shanks va Muse Arthur Puries, Jr.

COUR CHVILE DE DIETRIOT POUR LA
pascisse d'Orisana, He 98,994.—En varin
i'un writ de in faciss qui m's êté adressé par l'Homorable Cour Civile de
District pour la parrisse d'Orisana fans
l'affaire ci-desena in Ein.ée, je procéderal à la
sente à l'enchère puntique, à la Bourse des
Proprietés Foncières, No 311 rus Baronne,
entre les rues Union et Gravier, dans l. Premier District de cette ville, JEUD1, le 11
juillet 1912, à midi, la propriése ci-après dacrite, à savoir

Les quatre cinquième: 415 d'intéré indivis Les quatre cinquième: 4,5 d'intérézindivis dans un certain aut de terrein dans le Troisis. me District de cette ville dans l'illet N. 2847, boiné par le chemin de Genellly, les russ Cato. Solon et Français. Lot désigué comme iot No I et mesu e cinquante et un piede six puces de faces à la rus tatte sur cent six piede sepi pouces de trofondeur.

Saisi dans l'affaire et dessus.
Confittems Chemitain.; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépêt de dir pour cent de prix d'achet.

LOUIS ENOP.

Sharif civil de la Derman d'Orlène.
J. R. Perez avocst pour le demandeur.
7 juin—7 le 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur améliorée du

Premier District. Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rus Gravier, coin de la rue Miro. (Dane l'ilet rue Galven et avenue Tuisne), Louis B. Girard vs James Murphy.

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR

is parcisse d'Oriens.—Noldo 764.—En
verin d'un writ de asisie et vente,
qui m's 646 adresse par l'Homorable
Cour Civile de District pour la parcisse d'Or.
léans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, le
Bou-se des Propriétés Foncières. No 311 rue
Baronne, entre les rues Union et Gravier,
dans le premier district de cette ville le
JEUDI, 18 juillet 1912, à midi, la propriété
ci après décrite, à savuir:

Un certain lot de torrain a'mai que les bâtisses et améliers uns qui s'y tro reens et
toutes les dépendances qui y appartiement aitue dans le Premier District de cette Ville
dans l'iles borné par les rues Gravier, Miru et
Galvez et l'Avenue Tulans. Le dit lot-orme
le coun des roes Gravier et Miro et mesure
trente t-uis piede ciun pouces de face à la rue
Gravier sur cent vingt piede en profundeur de
face à la rue Miro, et est la même p.conriété
qui fut acquise par James Mur hy de Joseph
A. Cassy car un acte passé devant J. J.
Reilly, totaire, e 2 février 1909, enregierré
au Bureau des aliénations, livre 222 folle
612.

22. Enial dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquèreur au mo-nout de l'adjudication devra taire un dépôt de ment de l'adjudicassent devin inter un sur dix pour cent du prix d'aches.

LOUIS ENOP, Sherif Civil de la paroisse d'Origane.
Dart. Kersan & Dart, avecse pour le de-

andeur. 14juin-14 15 21 28-juli 5 12 17 18

AMONUS JUDICIAIRE
L'at de la Louisiane—Paroisse d'Oriéans—
L'En vertu de et confermément à un ordre
de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du
Bursun des Tarres d'Eist, ésté du 28 mai
1912, et conformément à la let Ne 228
des lois de l'Assemblée Géné als de 1910,
j'offir at en vente et vesdrai à l'enchère pubilque à la porte principole de la Maisen de
C or de la Paroisse d'Orièana, à la HouveileOriéana, Louisiane, le SAMEDI, 6 iniliet
1912, à 11 heures s. m., sa plus hant
et dernier enchérisseur, la propriété diaprès
décritée, à savoir

ARRONUS JUDICIAIRE

es domier encarisseur, la proprieta di apresa déscrite, è sever:

Certains lots de terre et amélierations qu' s'y trouvent, dans le Cinquie me District de la ville de la Nite-Oriéaus, cans l'i es boraé par Tamisburg, carre les plantations Trèpagnier et Striaby, la Route l'ublique, les rues Homer, Oriéop et Oriéana, dérignés comme fots N s 7 à 11 dans ties No. 1 medital lots Renart 7. à 11, dans l'iles No 1; sectita lots Nos parè 7 à 11, dans l'ilet Nos 1 mesurent 31 pieds sur la Route Publique sur une profendeur de 186 pieds, 124, 51 pieds sur la rue Orlèmas, fer-mant le coin de la Route s'ublique et Orlèmas, Conditions de la semise. Comptant pour pen-mant de deux sur l'apre de la dellare.

FRED Q. GRACE, Enrégistreur du Boreat de Terres de l'Etab. LOUIR ENOP Shérif tibril de le Pavoisse d'Oriésse. 4 join-4 12 18 25-juit 6

reius de deux ceut vingt-sir q dellars. Baton Rouge. Las., 25 mei 1912.